



APPEL A PROJETS

**« PREVENTION ET LUTTE CONTRE
TOUTES LES DISCRIMINATIONS »**

NOTICE TECHNIQUE

Pour répondre à l'appel à projets, plusieurs étapes :

- ⇒ **Avant le 31 janvier 2007** : envoyer la fiche de pré-inscription pour vous faire connaître et nous permettre de connaître le nombre d'équipes qui envisagent de travailler sur ce projet.
- ⇒ **Avant le 26 février 2007** : envoyer le dossier de candidature définitif se composant du synopsis qui nous permet d'avoir non seulement un état d'avancement de la réflexion des différentes équipes mais également une présentation plus fine des projets. Celui-ci doit impérativement être accompagné des fiches individuelles d'autorisation de diffusion (autant de fiches que de jeunes dans le groupe) et de la fiche de réservation de matériel technique.
- ⇒ **le Forum du 04 avril 2007** qui mettra les différentes équipes en concurrence et en relation et permettra de désigner les lauréats.

Vous trouverez donc dans ce dossier :

- la présentation de l'appel à projet
- une information sur le concept de discrimination
- une fiche technique sur les modalités de présentation des projets lors du forum
- une fiche contacts
- une fiche de pré-inscription
- une fiche « synopsis »
- une fiche individuelle d'autorisation de diffusion (à remplir par chaque membre de l'équipe)
- une fiche «réservation matériel technique»



PRESENTATION APPEL A PROJETS « PREVENTION ET LUTTE CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS »

Le thème : la prévention et la lutte contre toutes les discriminations

Il s'agira d'aborder les discriminations liées aux 4 critères suivants :

- ⇒ le sexe (égalité des chances homme et femme)
- ⇒ l'orientation sexuelle
- ⇒ l'origine (ethnique, culturelle ou sociale...)
- ⇒ le handicap

Objectifs de cet appel à projets :

- favoriser l'éveil et la curiosité des jeunes pour le travail collectif et la réflexion autour d'un thème d'actualité et d'un travail de création,
- créer une synergie entre les professeurs, éducateurs et les jeunes afin de sensibiliser le maximum d'acteurs sur cette problématique de lutte contre toutes les discriminations,
- assurer la rencontre entre les jeunes et les associations œuvrant sur ce champ afin d'échanger et d'exposer des expériences originales dans un souci de promouvoir la tolérance et l'engagement citoyen.

L'objet de l'appel à projets : travailler de manière collective sur le champ de la lutte et de la prévention contre toutes les discriminations.

Public concerné :

- jeunes de 16 à 30 ans scolarisés dans les lycées hauts normands, à l'université ou dans les grandes écoles hauts-normandes,
- jeunes 16-30 ans apprentis ou stagiaires de la formation professionnelle,
- jeunes de 16 à 30 ans membres ou adhérents d'une association.

Composition : équipes de 4 à 8 jeunes encadrés par un responsable identifié (professeur, formateur, éducateur, responsable associatif...)

Mode opératoire :

Le projet doit porter sur la problématique de la prévention et de la lutte contre toutes les discriminations. L'équipe doit élaborer une production artistique sur le thème des discriminations (vidéos, expositions, BD, affiches, saynètes, publi-reportages, compositions musicales...)

Moments clefs :

- dépôt des dossiers de pré-candidature avant le 31 janvier 2007
- retour du dossier de candidature définitif avec synopsis des projets, de l'autorisation de diffusion signée de tous les membres de l'équipe et de la fiche « matériel » avant le 26 février 2007
- forum « discriminations » le 4 avril 2007 (montage le 3 avril, démontage le 6 avril)
- voyage des lauréats les 8-9 mai 2007 à Strasbourg

Un Forum présentant les projets des jeunes permettra à tous les participants de se rencontrer et de présenter leurs projets respectifs devant un public.

Un stand de 3 - 4m2 sera proposé à chaque équipe pour la présentation de leurs projets, les jeunes seront également présents pour répondre aux questions et défendre leur projet.

Evaluation des projets :

- Respect des critères formels (thème(s) choisi(s)) (sur 5 pts)
- Originalité du projet et recherches effectuées sur le sujet (sur 5 pts)
- Production devant le jury (sur 5 pts)
- Discussion devant le jury et réponses aux questions sur le déroulement du projet (sur 5 pts)
- Appropriation et implication des jeunes dans le projet (sur 10 points)

Composition du jury :

2 Elus régionaux, services de la Région, Adrien HERVAIS, Rectorat, associations (Association Régionale des Missions Locales, Handisup, MRAP, CRIJ, le Pôle Image...)

Organisation du Forum « discriminations » avril 2007:

Début d'après-midi :Ouverture de l'exposition des réalisations des candidats dans la salle de réception, visite de l'exposition par les membres du jury et rencontre avec les candidats.

A cet effet, la présence de chaque groupe candidat et de leur encadrant est indispensable

Délibération du jury dans une salle de réunion

Temps d'introduction par un élu régional dans la salle des séances, Intervention d'associations haut-normandes sur la thématique et Visionnage documentaires ou courts métrages introduits par le pôle Image avec présence d'un des concepteurs des documents (si possible) et échange avec la salle

Résultats du jury

Récompenses des participants et lauréats :

Un lot d'articles « Région » sera remis à chaque participant.

Les lauréats seront les premiers des trois catégories suivantes :

- jeunes scolarisés dans les lycées hauts normands, à l'université ou dans les grandes écoles hauts-normandes,
- jeunes apprentis ou stagiaires de la formation professionnelle,
- jeunes membres ou adhérents d'une association.

Pour récompenser les lauréats, il est proposé de :

- favoriser la diffusion ou la distribution du projet des jeunes (communication dans « ma région », aide à la diffusion ou la distribution de la production des jeunes par l'attribution d'une bourse dont le montant est à déterminer)
- organiser un séjour pédagogique à Strasbourg, un certain nombre d'institutions pourront être visitées, (le Conseil de l'Europe, la Cour européenne des droits de l'homme, le Centre Européen de la Jeunesse, l'Observatoire européen de l'audiovisuel, Eurimages...)

CONCEPT DE DISCRIMINATION

« Discrimination » signifie au sens propre « séparation, distinction, différenciation » Toutefois, toutes les formes de distinction ou de différence ne constituent pas des discriminations. Elles le deviennent si elles sont illégitimes, injustifiées, illégales.

Les discriminations peuvent être directes ou indirectes, conscientes ou inconscientes. Il y a discrimination directe lorsqu'une personne est traitée moins favorablement qu'une autre, dans une situation comparable, en raison des critères énumérés dans l'article 225-1 du Code Pénal.

On parle de discrimination indirecte lorsqu'une disposition, un critère ou une pratique apparemment neutre désavantagent certaines personnes, à moins que cette disposition, ce critère ou cette pratique puissent être objectivement justifiés par un motif légitime.

Par ailleurs, les discriminations peuvent être conscientes ou inconscientes. Cette dernière catégorie recouvre les discriminations qui s'opèrent malgré nous, du fait de notre éducation, notre culture, et plus généralement des « barrières » érigées par la société.

La discrimination est un délit passible d'une peine de 3 ans de prison et 45 000 € d'amende pour les personnes physiques et de 225 000 € pour les personnes morales. Elle est plus sévèrement sanctionnée quand elle est commise par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public.

CONTACTS

Conseil Régional de Haute Normandie

Pour les lycéens et étudiants

Service Vie Lycéenne et Étudiante

Fabienne CASTETS

mail : fabienne.castets@cr-haute-normandie.fr

Secrétariat : 02.35.52.57.41

Fax : 02 35 52 56 43

Pour les stagiaires de la formation continue

Direction de la formation Professionnelle et de l'Apprentissage

Francine ISAAC : 02.35.52.23.82

mail : francine.isaac@cr-haute-normandie.fr

Secrétariat : 02.35.52.23.81

Fax : 02 35 52 56 79

Pour les apprentis

Service Apprentissage et Alternance

Catherine VERARD

mail : catherine.verard@cr-haute-normandie.fr

Secrétariat : 02.35.52.57.31

Fax : 02.35.52.22.91

Pour les jeunes inscrits dans une association

Service Sports, Jeunesse et vie Associative

Sandrine CHEVALIER : 02.35.52.21.34

mail : sandrine.chevalier@cr-haute-normandie.fr

Secrétariat : 02.35.52.56.80

Fax : 02.35.52.57.95

**DOSSIER DE PRE- INSCRIPTION A RETOURNER AVANT LE 31/01/07
DOSSIER DE CANDIDATURE DEFINITIF A RETOURNER AVANT LE 26/02/07**

Au

Conseil Régional de Haute Normandie

Nom du service de référence

5 rue Robert Schuman

BP 1129

76 174 ROUEN Cedex1



**FICHE TECHNIQUE SUR LES MODALITES DE
PRESENTATION DES PROJETS
LORS DU FORUM DU 04 AVRIL 2007**

↳ le montage a lieu le 3 avril toute la journée et le 4 avril matin

↳ la présence de chaque groupe candidat et de leur encadrant est indispensable le 4 avril 2007

✂ Chaque équipe devra réaliser un **panneau de présentation de son projet** à afficher lors du forum

↳ Il devra comporter les éléments suivants :

Partie 1 : Présentation du projet

Partie 2 : Carnet de bord : l'évolution de la réalisation de notre projet, semaines après semaines.

Partie 3 : L'explication des références culturelles et des aspects techniques du projet

✂ La production réalisée **doit pouvoir être exposée**

↳ A ce titre, s'il s'agit d'une œuvre « vivante » (pièce de théâtre, chanson, etc...), elle devra être **enregistrée** sur un support pouvant être visionné.

✂ Ne pourront être exposées que les équipes ayant respecté l'ensemble de la procédure et dont le dossier administratif est à jour

↳ La Région aura été destinataire des éléments suivants :

Avant le 31 janvier 2007 : ♦ la fiche de pré-inscription,

Avant le 26 février 2007 : ♦ la fiche Synopsis,

♦ la fiche individuelle d'autorisation de diffusion,

♦ la demande de réservation de matériel technique.



FICHE DE PRE-INSCRIPTION
A RETOURNER AU CONSEIL REGIONAL
AVANT LE 31 JANVIER 2007

Fiche Administrative

Nom de l'établissement / structure :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Âge des membres de l'équipe :

Nombre de membres de l'équipe

Le cas échéant, niveau et filière des membres de l'équipe

Thème, type de production ou support envisagés :

Nom et statut du référent :

Contacts d'un ou des membres de l'équipe (mail – tél) :



Avis et signature du chef d'établissement / directeur de la structure :

Rappel : le chef d'établissement / directeur de structure devra veiller à ce que les autorisations de sorties et les attestations d'assurance soient en sa possession.

contribution écrite

**Pour quelles raisons votre équipe souhaite-t-elle
participer à cet appel à projet ?
(2 pages maximum)**

-

contribution écrite (suite)

**Pour quelles raisons votre équipe souhaite-t-elle
participer à cet appel à projet ?
(2 pages maximum)**



FICHE SYNOPSIS

A RETOURNER AU CONSEIL REGIONAL
AVANT LE 26 FEVRIER 2007

Pour valider définitivement votre inscription, vous devez impérativement développer les deux parties suivantes et retourner votre dossier complet au Conseil Régional **avant le 26 février 2007**

Partie 1 : Présentation du projet

**Partie 2 : L'explication des références
culturelles et des aspects
techniques du projet**



FICHE INDIVIDUELLE D'AUTORISATION DE DIFFUSION
A RETOURNER AU CONSEIL REGIONAL
AVANT LE 26 FEVRIER 2007

Je soussigné(e) (*nom, prénom*)

.....

domicilié(e) à

.....
.....
.....

- ◆ scolarisé(e) ou étudiant(e) pour la présente année scolaire, en classe de.....
- ◆ en formation
- ◆ adhérent(e)

Au sein du

.....
.....

autorise, gracieusement, le Conseil régional de Haute-Normandie, à afficher sur son site les documents suivants, réalisés au sein de mon établissement / ma structure dans le cadre du projet « prévention et lutte contre toutes les discriminations »

- les productions de mon groupe (textes, dessins, vidéo ...)
- les photographies, vidéos sur lesquelles j'apparais.

L'objectif de cet affichage est double :

- mettre en valeur les actions menées dans les établissements scolaires, les organismes de formation et associations et primer les plus abouties ;
- constituer une base de ressources sur la thématique des discriminations.

Fait à, le.....

Signature



RESERVATION MATERIEL TECHNIQUE
A RETOURNER AU CONSEIL REGIONAL
AVANT LE 26 FEVRIER 2007

EQUIPE :

STRUCTURE :

DATE DE MONTAGE : 3 AVRIL

DATE DE RETRAIT ENVISAGE :----- (dernier délai : 6 avril)

RAPPEL DU THEME, TYPE DE PRODUCTION OU SUPPORT ENVISAGES :

NOMBRE ET QUALITE DES PERSONNES PRESENTES:

MATERIEL DEMANDE

- | | |
|-----------------------|-------------------------------------|
| TV VIDEO | <input type="checkbox"/> |
| VIDEOPROJECTEUR | <input type="checkbox"/> |
| LECTEUR DVD | <input type="checkbox"/> |
| MAGNETOSCOPE | <input type="checkbox"/> |
| PAPER BOARD | <input type="checkbox"/> |
| TABLES | <input type="checkbox"/> Nb : |
| CHAISES | <input type="checkbox"/> Nb : |
| PANNEAUX D'EXPOSITION | <input type="checkbox"/> Nb : |
| AUTRES | <input type="checkbox"/> Précisez : |

SURFACE AU SOL NECESSAIRE : m² (maximum 4m²)